

# Procès Verbal de Séance

## DU CONSEIL SYNDICAL

République Française

### SÉANCE DU 10 MARS 2017

**Nombre de Conseillers :** L'an deux mille dix-sept  
- en exercice : 12 le dix mars à dix-huit heures  
- présents : 6 le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni  
- votants : 7 en session ordinaire à la Mairie de La Neuville-Roy,  
sous la présidence de M. Thomas LESUEUR, Président.

**Date de la convocation :** 2 mars 2017.

**Présents :** Mesdames Céline MOERECANT (pouvoir de Aurélie BERGERON) et Annie LUCAS, Messieurs Thomas LESUEUR, Thierry HOUPY, Julien BONNEMENT et Philippe LE CAM (pouvoir de Jean PECHO).

**Absents excusés :** Jean PECHO et Jennifer MEBREK.

**Suppléants présents :**

**Secrétaire de séance :** Thierry HOUPY

#### Ordre du Jour :

Objet : N° ordre de séance : 1) Présentation du Compte Administratif 2016 – Approbation du Compte de Gestion 2016

Objet : N° ordre de séance : 2) Affectation des résultats

Objet : N° ordre de séance : 3) Approbation du programme ARPEGE PG PDT 170215

Objet : N° ordre de séance : 4) Création d'un poste d'Adjoint Administratif

Objet : N° ordre de séance : 5) Mise en place du régime indemnitaire IAT et IEMP

Objet : N° ordre de séance : 6) Convention de mise à disposition de Mme Demontreuille par la commune de Légliantiers

Objet : N° ordre de séance : 7) Date pour réunion préparatoire du Budget 2017

Objet : N° ordre de séance : 8) Dates des prochaines Commissions Cantine, TAP, Rédaction

Objet : N° ordre de séance : 9) Information sur la menace de fermeture de classe

Objet : N° ordre de séance : 10) Retour du la visite de la commission sécurité à Pronleroy

Objet : N° ordre de séance : 11) Informations et questions diverses

Le quorum n'ayant pas été atteint la séance est reporté au jeudi 16 mars à 18h00, au cours de laquelle le conseil syndical conformément à la loi délibérera quel que soit le nombre de présents.

La séance est levée à 19h45 après les informations diverses données par le Président